

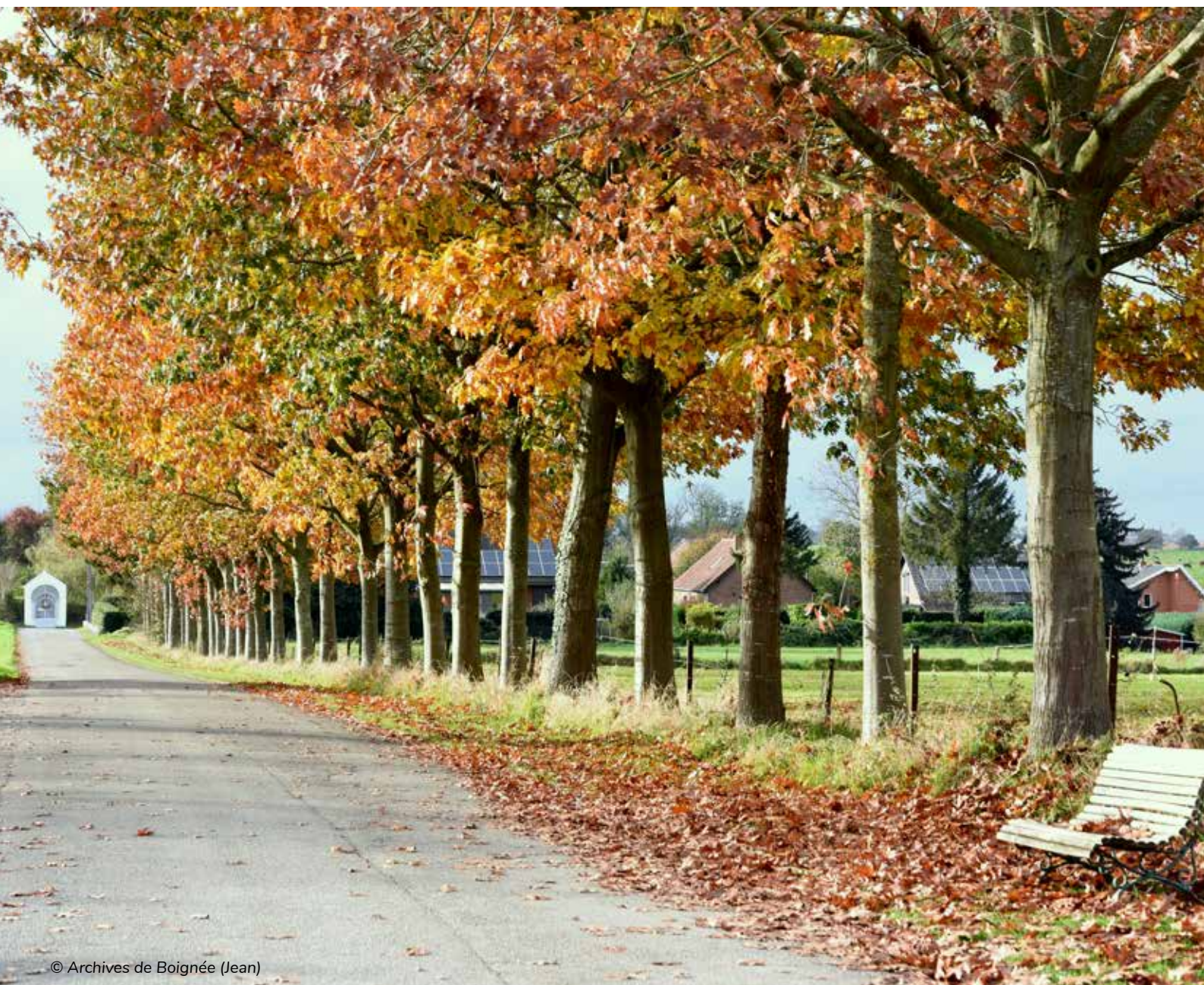
Commune de

SOMBREFFE



Bimestriel officiel d'informations communales

186 | Octobre 2025



© Archives de Boignée (Jean)

page 4
Energie & climat :
Sombreffe
s'engage

page 6
Sombreffe adopte
sa feuille de route
pour 2025-2030

page 12
Le wez de Boignée :
l'abreuvoir qui
a traversé les siècles



DELFOSSSE

PORTES & FENÊTRES

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Centre Auditif

Benoît DIERGE - Audicien

- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombrefe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
facebook.

CT Création

Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Edito	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	4
Informations aux citoyens	6
Les services communaux	10
Service Secrétariat général	11
Service Affaires générales	11
Service Cadre de vie	12
Service Cohésion sociale	15
Service Finances	17
Service Population - Etat civil	18
Le CPAS de Sombreffe	19
Nos enfants	20
Expressions citoyennes	21
L'avis des groupes politiques	22
Tourisme	22
La vie des associations	23
Agenda des activités	26



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Le Conseil communal du 2 septembre dernier a marqué une étape importante pour l'avenir de notre commune. Deux moments forts ont en effet rythmé cette séance : la présentation **du Programme Stratégique Transversal (PST)** commun pour la Commune et le CPAS, véritable feuille de route des prochaines années, et la décision de renouveler l'adhésion de Sombreffe au **Plan Supracommunal Énergie Climat 2025-2030**, qui confirme notre engagement en faveur de la transition énergétique et climatique. Ces orientations dessinent à la fois nos priorités locales et notre responsabilité collective face aux défis de demain. Un dossier complet vous permettra d'en découvrir les enjeux.

Ces grandes lignes d'action s'accompagnent de projets et d'initiatives qui font vivre notre commune au quotidien. À l'approche de la **cérémonie du 11 novembre**, nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir dans la transmission de la mémoire et du devoir de souvenir, en rejoignant le groupe des représentants des associations patriotiques.

Dans ce bulletin, vous découvrirez aussi une **mise en valeur de notre patrimoine local grâce aux Archives de Boignée**, qui nous racontent l'histoire d'une mare particulière, appelée « wez », située sur les hauteurs du village. L'avenir, c'est aussi l'innovation : notre Espace Public Numérique vous invite à découvrir son **service d'impression 3D** le 15 octobre et propose aux enfants des ateliers créatifs pendant les vacances d'automne.

La solidarité reste également au cœur de l'action communale. Cet été, quatre jeunes ont participé au programme **Été solidaire**, une expérience enrichissante qui leur a permis de contribuer concrètement à la vie locale. Et à l'approche de l'hiver, le **CPAS de Sombreffe** informe sur les aides disponibles pour soutenir les ménages dans le paiement de leurs **factures d'énergie**.

Enfin, l'avenir, c'est aussi celui de notre jeunesse. Nous tenons à féliciter chaleureusement une jeune Tongrinnoise, **Zoé Feron**, pour sa brillante participation aux championnats du monde Pokémon à Los Angeles. Qualifiée grâce à plusieurs tournois en Belgique et à l'international, elle s'est distinguée en terminant 197^e sur 351 enfants présents.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel automne !

Le Collège communal

Photo de couverture :
Rue de la Ferme à Boignée - (Jean)
Archives de Boignée - Octobre 2024



Commune de Sombreffe - Officiel



Administration communale de Sombreffe



www.sombreffe.be



Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>. Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.



CONSEIL COMMUNAL DU 26 JUIN 2025

Le Conseil communal, en sa séance du **26 juin 2025**, a décidé :

- De passer un marché public de fournitures par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet le **"Renouvellement du mobilier de la salle du Conseil avec intégration d'un système de diffusion des Conseils en ligne - d'une durée de quatre ans"** et dont l'estimation est de 155.000 € TVAC.
- D'approuver le compte 2024 de la **fabrique d'église de Tongrinne**.
- D'approuver le compte 2024 de la **fabrique d'église de Boignée**.
- De donner un avis favorable au compte 2024 du **synode de Gembloux**.

- D'approuver la convention de partenariat entre le **Contrat de Rivière Sambre & Affluents** et la Commune de Sombreffe pour le Programme d'Actions 2026-2028.
- D'approuver la liste définitive des projets sélectionnés du **budget participatif 2024**.
- D'émettre un avis officiel positif sur le **réseau cyclable structurant** soumis par la Direction de la Planification du SPW-MI.
- Pour la **Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité** (CCATM) : d'arrêter le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), de désigner le Président, les re-

présentants du quart communal (pour la majorité : Demoulin Valérie (effectif) et Gaggioli Luigi (suppléant) - Pour l'opposition : Van Poelvoorde Eric (effectif) et Leconte Philippe (suppléant)) et les 12 membres (effectifs et suppléants).

- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure *in house*, pour **l'étude hydraulique du réseau d'égouttage du centre de Sombreffe**.
- D'approuver la prescription acquisitive d'une **parcelle communale à Boignée**.
- De prendre connaissance du **rapport de rémunérations 2024**.
- De ne **pas approuver la motion de soutien à la population civile de Gaza**.



Actualités communales

SOMBREFFE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT : UNE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE LOCALE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Le 2 septembre dernier, sur proposition du Collège communal, le Conseil communal a décidé de renouveler l'adhésion au Plan Supracommunal Énergie Climat 2025-2030, coordonné par le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP), dans le cadre de la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie¹.

Ce plan collectif, également appelé « Plan d'Action d'Énergie Durable et du Climat groupé » (PAEDC groupé), auquel participent de nombreuses communes de la Province de Namur, vise à mettre en œuvre des **actions concrètes en faveur d'un avenir plus durable**.

Cet engagement s'inscrit dans la poursuite d'objectifs fixés au niveau européen : réduire d'au moins 55 % les émissions de CO₂ d'ici 2030, adapter notre territoire aux effets du changement climatique et réduire la précarité énergétique, tout cela dans le but ultime d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

¹La Convention des Maires est une initiative volontaire rassemblant des collectivités locales et régionales désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables.

Une coordination au niveau communal

Pour piloter cette démarche, la Commune de Sombreffe s'appuie sur une **coordination structurée**. Cette mission a été confiée à Michaël Dewaersegheers, agent communal actif depuis plus de 20 ans au sein de l'administration. Déjà « Responsable Énergie » depuis 2008, il a été désigné en décembre 2023 comme **coordinateur POLLEC** (Politique local Énergie Climat) **communal**, à la suite de l'appel à projets POLLEC RH soutenu par la Région wallonne. Son rôle est de :

- Coordonner le Plan d'Action d'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) à l'échelle communale,
- Orchestrer, coordonner et mobiliser les acteurs/forces vives du territoire.

Il travaille en lien avec une **équipe interne** incluant le CPAS et bientôt un **comité de pilotage** rassemblant des acteurs du territoire.



Sombreffe



Six actions phares pour Sombreffe

Lors de l'appel à projets POLLEC RH, la commune a déterminé **6 "fiches actions"** pour lesquelles des projets ont déjà été concrétisés :

1. Favoriser les modes de déplacement doux (vélo et marche à pied).

Exemples : participation de la commune aux différentes étapes du réseau cyclable structurant, rénovation du pré-RA-VeL et travaux d'aménagement des trottoirs chaque année.

2. Gestion énergétique optimisée du patrimoine communal.

Exemples : cadastre énergétique pour prioriser les interventions (travaux de remplacement des luminaires, régulation, isolation, ...) et éviter les dérives, travaux énergétiques au complexe sportif et à la maison communale.

3. Renforcement du réseau de haies dans l'entité

Exemple : plantation de 840 mètres de haies et de 10 arbres en 2025.

4. Installation de citernes de récupération d'eau de pluie

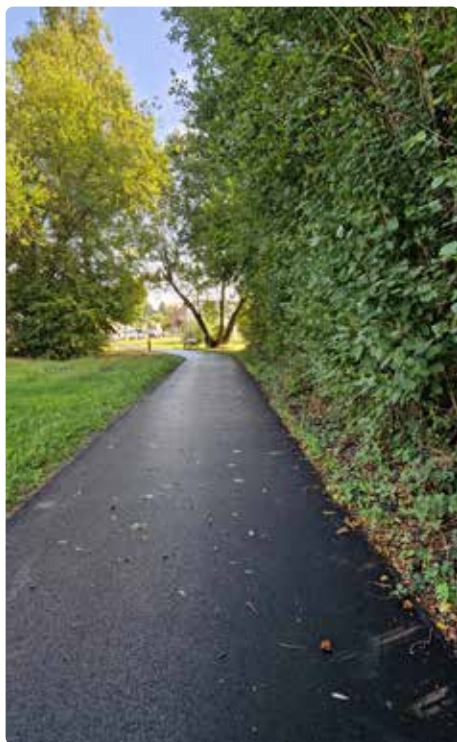
Exemple : aménagements réalisés dans les cimetières de l'entité.

5. Plan de gestion des risques d'inondation (ruissellement et débordement)

Exemple : études finalisées pour le bassin versant du Linwez.

6. Amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public

Exemple : 70% des 1511 luminaires d'éclairage public que compte la commune ont déjà été remplacés par des luminaires LED dont l'intensité lumineuse est réduite de 50% entre 22h et 6h. Diminution de l'intensité des points lumineux dédiés à l'éclairage décoratif.



Pré-RAVeL



Maison communale

Des projets structurants financés par l'Europe

Parallèlement à ces actions, des chantiers d'envergure bénéficient du soutien du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR), un programme européen lancé pour relancer l'économie après la pandémie.

Les **rénovations énergétiques du Complexe sportif et de la Maison communale** sont à épinglez à Sombreffe. Elles permettront de réaliser une économie d'énergie de 35% pour chaque bâtiment, grâce à des travaux de type isolation, ventilation et pose de panneaux photovoltaïques.

Ces investissements respectent le principe européen DNSH (« Do No Significant Harm »), qui exige que les projets n'aient pas d'impact négatif sur l'environnement.



Complexe sportif

Sensibiliser, un rôle clé

Enfin, la transition énergétique ne se limite pas aux grands travaux. Elle repose aussi sur une **prise de conscience collective et sur des gestes quotidiens**.

La commune sensibilise son personnel et les occupants des infrastructures communales à une **utilisation rationnelle de l'énergie** (URE) : éteindre les lumières en sortant d'une pièce, fermer les portes, utiliser correctement les vannes thermostatiques ou encore réduire légèrement la température de chauffage. Cette démarche consiste à se demander comment consommer moins d'énergie tout en conservant le même confort. Et avoir en tête : « L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas ! ».

Un exemple concret ? Dans le cadre du projet GoodPlanet, une opération « Gros Pull » a été menée à l'école communale de Tongrinne. L'opération a consisté à diminuer la température de confort des classes pendant une semaine et à tenter de voir les conséquences de cette diminution en termes d'économie d'énergie et de réduction d'émission de CO2.

Loin d'être une contrainte, la transition climatique est une opportunité : améliorer notre qualité de vie, réduire nos factures, protéger la nature et préparer l'avenir des générations futures.

Lors de la séance du Conseil communal du 2 septembre dernier, le Programme Stratégique Transversal (PST) 2025-2030 a été officiellement présenté.

Véritable feuille de route pour les prochaines années, ce document fixe les grandes orientations et les actions prioritaires de la Commune et du CPAS de Sombreffe.

Un outil de gouvernance moderne

Le PST est un instrument destiné à renforcer la planification, la transparence et l'évaluation des politiques locales. Il est basé sur une vision globale et décliné en objectifs concrets et en actions à réaliser. **Il est évalué en cours de route afin de s'adapter aux besoins et aux réalités nouvelles.**

Un PST commun Commune – CPAS

À Sombreffe, les majorités communale et du CPAS ont fait le choix d'élaborer un **PST commun et intégré, respectant les spécificités de chaque institution.** Ce choix traduit :

- une meilleure cohérence des politiques publiques locales,
- la volonté de mutualiser moyens financiers et humains,
- une plus grande lisibilité et transparence pour les citoyens.

C'est donc une feuille de route partagée pour les six prochaines années, dans la continuité des actions menées lors du précédent PST.



Cinq objectifs stratégiques

Le document s'articule autour de cinq objectifs stratégiques :

- Être un territoire dynamique et attractif pour vivre, apprendre, travailler et entreprendre
- Être une administration efficiente qui valorise ses talents et renforce son attractivité comme employeur
- Être une commune qui accentue la transition
- Être une commune qui accentue la digitalisation
- Être une commune qui veille au maintien de finances communales saines.

Ces objectifs se déclinent en **70 objectifs opérationnels, portés soit par la Commune, soit par le CPAS, soit en synergie entre les deux institutions.**

Ce plan, loin d'être figé, évoluera au fil de la mandature pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Vous souhaitez consulter le PST ? Rendez-vous sur www.sombreffe.be (rubrique « Actualités »).



Informations aux citoyens

TEC À LA DEMANDE : VOTRE MOBILITÉ FLEXIBLE À GEMBOUX ET SOMBREFFE

Besoin d'un transport pratique, rapide et économique ?

TEC à la demande D2 vous simplifie la vie avec des trajets collectifs et optimisés entre vos villages et les principaux points d'intérêt de la région : gare de Gembloux, centre-ville, zones commerciales...



Où pouvez-vous voyager ?

Avec TEC à la demande D2, déplacez-vous facilement :

- Entre les villages et le **centre de Gembloux**,
- Entre les villages et le **centre de Sombreffe**,
- À l'intérieur même de votre zone (Villages Centre ou Villages Est).

Quand pouvez-vous faire appel à ce service ?

- **Du lundi au vendredi** : de 6h à 20h
o 1 trajet par heure aux heures de pointe,
o 1 trajet toutes les 2 heures en heures creuses.
- **Le samedi** : de 8h à 19h, toutes les 2 heures.

Des correspondances pensées pour vous

Arrivez en toute sérénité à la **gare de Gembloux**, avec des horaires adaptés aux trains IC vers et depuis Bruxelles.

Besoin de relier rapidement Gembloux et Sombreffe ? La ligne Express **E83** vous attend, avec 1 bus par heure.

Tarifs

- **2,20€ par trajet** (même prix qu'un bus TEC),
- Gratuit pour les **enfants de moins de 12 ans**,
- **Abonnés TEC ?** Votre abonnement est valable aussi sur TEC à la demande !

Réservez facilement : ☐ Via l'app TEC à la demande – 🌐 Sur letec.be/Service sur réservation/TEC à la demande – ☎ Par téléphone au 081/25.35.55

Avec TEC à la demande D2, vos déplacements quotidiens deviennent simples, flexibles et accessibles !

COLLECTE DE JOUETS DANS VOTRE RECYPARC : DONNER PLUTÔT QUE JETER

Plus de place, trop de jouets et certains peu ou plus utilisés... vous ne savez que faire de tous ces jouets ?

Surtout, ne les jetez pas car ils pourraient encore servir : donnez-les !

A qui puis-je apporter mes jouets ?

Profitez de la traditionnelle collecte des jouets organisée ce **samedi 18 octobre** dans tous les recyparc de Wallonie pour inviter vos enfants à venir y déposer leurs jouets. Les intercommunales collaborent avec des associations locales pour faire passer le message : « **Avant de jeter, pensez à réutiliser !** »

Une action solidaire

L'aspect solidaire de cette collecte est important puisqu'elle permet à de nombreuses associations partenaires, qui œuvrent au quotidien sur le terrain, de récupérer des jouets et de les re-

distribuer aux enfants défavorisés, qui sans elles, n'en recevraient sans doute pas aux fêtes de fin d'année ! Parmi ces associations, on compte des Maisons Croix-Rouge, des institutions pour enfants, des centres pour réfugiés, des CPAS, ...

Donner ses jouets, c'est aussi faire un geste pour l'environnement !

C'est **prolonger la durée de vie d'un objet** en évitant qu'il devienne un déchet. Si nous voulons économiser les ressources naturelles de notre planète, ces dynamiques « réemploi » doivent devenir spontanées. A court terme, tout le monde devrait transformer son regard et, avant un achat qu'il soit en seconde main ou pas, se poser la question du devenir de l'objet que l'on envisage d'acheter. Si je n'en ai plus besoin, je le vends, je l'échange, je le donne, ... Faire circuler des objets déjà

utilisés et encore en bon état, c'est une des clés d'un avenir durable.



Quelques infos pratiques : Essayez, dans la mesure du possible, de donner des jouets propres, complets et comme neufs ! Par exemple, des jeux de société, poupées, puzzles, jeux de construction, livres pour enfants, petits vélos, ballons de foot, jeux d'extérieurs.... Attention ! Les peluches et jouets à piles ne sont pas acceptés.

A vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 18 octobre de 9h à 17h dans le recyparc de Sombreffe avec un jouet en bon état !

LA ZONE DE SECOURS VAL DE SAMBRE VOUS INFORME

Préparer votre habitation pour l'automne !



L'automne se profile tout doucement : orages, tempêtes, pluies diluviennes peuvent être au programme de cette belle saison.

C'est le moment idéal pour prendre le temps de faire un état des lieux de votre habitation. Quelques vérifications simples et un minimum d'aménagements vous apporteront une certaine sécurité et vous éviteront d'éventuelles catastrophes.

Les installations de chauffage

Vérifiez si l'entretien de votre chaudière est à jour (gaz, mazout, pompes à chaleur, etc.).

Les installations électriques et les détecteurs de fumées

- Vérifiez la bonne conformité de votre installation électrique (conforme au RGIE) ;
- Vérifiez vos détecteurs de fumée et de gaz. Le placement de détecteurs est obligatoire dans les habitations situées en Wallonie ;
- Vérifiez l'état des piles.

La toiture, les gouttières et les cheminées

- Inspectez votre toiture et l'état des tuiles/des ardoises (sans prendre de risque) ;
- Enlevez ce qui pourrait obstruer les gouttières : débris,

feuilles mortes, etc. afin que l'eau puisse s'écouler correctement ;

- Ramenez ou faites ramoner vos cheminées par un professionnel (une fois par an).

Les extérieurs

- Rangez votre mobilier extérieur ou protégez-le à l'aide de bâches ;
- Lestez les mobiliers légers pour éviter qu'ils ne s'envolent en cas de grand vent ou de tempête ;
- Taillez les branches proches des maisons et celles qui pourraient céder facilement ;
- Ramassez les feuilles et autres débris sur votre trottoir et dans les rigoles ;
- Vérifiez le bon maintien des clôtures, des barrières et des abris destinés aux animaux ;
- Enlevez les garnitures et les pots de fleurs en suspension ou situés en hauteur.

Autres

Munissez-vous d'un ou de plusieurs sac(s) de sable si votre habitation se situe dans une zone à risques d'inondation.

La Zone Val de Sambre vous souhaite un bel automne en toute sécurité !



© Aleksandr Kichigin (Canva)



La Commune de Sombreffe tient à rappeler les règles en vigueur concernant les déjections animales, afin de garantir un cadre de vie propre et agréable pour chacun.

Que dit le règlement ?

Conformément à l'article 73 du Règlement Général de Police Administrative, **il est strictement interdit** de laisser les chiens – ou tout autre animal – souiller l'espace public de leurs déjections ou de leurs urines. Cela concerne notamment :

- les trottoirs, façades, seuils et soubassements d'immeubles,
- les squares, parcs, espaces verts, pelouses et jardins publics,
- les places publiques, chemins et allées,
- le mobilier urbain ou privé,
- les véhicules.

Seules exceptions : les avaloirs d'égouts et les emplacements spécialement prévus et aménagés à cet effet.

Chaque propriétaire ou gardien d'animal est tenu de ramasser les déjections et de nettoyer l'endroit souillé.

Ces règles visent non seulement à préserver la propreté et l'esthétique des espaces publics mais également à assurer le confort et la sécurité de tous les usagers (piétons, cyclistes, enfants).

Des gestes simples pour une commune propre

Afin d'éviter les désagréments liés aux déjections animales, **plusieurs solutions** sont à la portée de tous :

- Se munir systématiquement de sacs à déjections lors des promenades.
- Utiliser les poubelles publiques pour y déposer les sacs usagés.
- Privilégier, si possible, les zones équipées d'aménagements spécifiques pour chiens.
- Avoir à portée de main une petite bouteille d'eau pour rincer en cas d'urine sur un trottoir ou un mobilier.
- **Pour les propriétaires de chevaux** : prévoir des solutions adaptées lors des promenades équestres (rassage ou nettoyage rapide en cas de déjections sur la voie publique), afin de préserver la sécurité des autres usagers et la propreté des voiries.

Un coup de pouce de la Commune !

La Commune met gratuitement à disposition des sacs à déjections pour les propriétaires de chiens via des distributeurs placés à différents endroits sur le territoire sombreffois. N'hésitez pas à les utiliser !



Merci à chaque citoyen et propriétaire d'animal de jouer le jeu au quotidien !

CONSULTATIONS ONE POUR LES ENFANTS

Vous êtes enceinte ? Vous êtes à la maternité, avec bébé ? Vous rentrez à la maison ? Grâce au **Programme Naître et Grandir**, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est à vos côtés pour vous soutenir dans votre rôle de parent, en vous proposant un service médical préventif lors de ses consultations.

Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, et non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.



A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, **le 2ème vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis de 13h à 15h**, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Des places de parking sont disponibles pour les parents à l'arrière du bâtiment de l'Académie !

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, **le 2ème mercredi du mois à 13h30 (et le 4ème mercredi si les demandes sont nombreuses)**, dans les bureaux de l'ONE installés à la Maison Multi-services de Ligny située rue Haute, 5.

Attention !

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès d'Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents).

Contact : Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents) – ☎ 0499/99.80.05

DON DE SANG À LA SALLE SAINT-LAURENT À SOMBREFFE

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu **le jeudi 27 novembre 2025, de 15h à 18h30** à la **salle Saint-Laurent à Sombreffe** (rue Tienne de Mont, 30).

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE



ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles dont la mission est d'aider les élèves malades longue durée à poursuivre leur scolarité en restant connectés à leur classe.

L'ASBL en quelques mots

Depuis 2006, ClassContact a permis à des centaines d'enfants malades de rester en lien avec leurs cours et leurs camarades. L'objectif : garantir leur **droit fondamental à l'éducation** et préserver leur **connexion sociale**, essentielle à leur bien-être mental.

Concrètement, ClassContact met gratuitement à disposition :

- le matériel informatique nécessaire,
- une connexion Internet (à domicile ou à l'hôpital),
- un équipement installé également dans la classe.

Ainsi, l'enfant peut participer en direct aux cours, interagir avec ses enseignants et ses camarades, tout en respectant son rythme et ses besoins

médicaux. Une **assistance technique permanente** accompagne les familles et les écoles pour assurer le bon fonctionnement du système.

Pour qui ?

ClassContact connecte les **enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles** (les enfants inscrits dans une école bruxelloise néerlandophone ou dans l'enseignement néerlandophone peuvent faire appel à Bednet vzw).

L'enfant malade doit avoir **une durée d'absence estimée de minimum 1 mois** (consécutif ou non) sur l'année scolaire. La demande se fait dès que l'absence est connue, il ne faut pas attendre 1 mois avant de faire appel à ClassContact.

Cette absence doit être justifiée par une raison médicale auprès de l'école. **Les raisons médicales permettant de faire appel à ClassContact sont diverses et variées.** Par maladie, l'asbl comprend aussi bien les maladies physiques ou systémiques (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, etc.) ainsi que les phobies scolaires, les maladies psychologiques, les handicaps ou encore, les adolescentes enceintes. **Malgré cela, près de 90% des enfants malades connectés par ClassContact réussissent leur année scolaire.**

Comment inscrire un enfant ?

Toute personne intéressée par la scolarité et/ou le bien-être social d'un enfant malade de longue durée (parents, famille, école, hôpital, centre PMS, etc.) peut inscrire l'enfant auprès de **ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet www.classcontact.be** dans l'onglet « Inscrire un enfant ».

Comment soutenir les enfants malades ?

Pour soutenir l'asbl, vous pouvez parler de ClassContact, faire un don, organiser une action caritative, ... Vous trouverez plus d'idées sur le site internet www.classcontact.be dans l'onglet « Nous aider ».



Malgré sa maladie chronique, Rory se connecte régulièrement à sa classe grâce à ClassContact

Pour toute information, contactez ClassContact : ✉ contact@classcontact.be – ☎ 02/726.40.55



Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe
☎ 071/117.000 – ☎ 071/827.440

✉ info@sombreffe.be – 🌐 www.sombreffe.be

Facebook Commune de Sombreffe-Officiel

LinkedIn Administration communale de Sombreffe



Service Secrétariat général

Direction administrative – Secrétariat du Bourgmestre –
Protocole : ☎ 071/117.001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117.002 – ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117.002 – ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117.006 – ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117.007 – ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal -
Propreté publique : ☎ 071/117.008

✉ environnement@sombreffe.be

- Opération de Développement Rural : ☎ 071/117.008



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire
- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117.009 – ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public -
Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117.004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Plan de cohésion -
Jumelage – Tourisme – Académie : ☎ 071/117.005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820.899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) :

☎ 0499/699.324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117.003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117.003 – ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117.003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117.003

✉ finances@sombreffe.be

COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines ☎ 071/77.28.21
(à partir de 14h, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe (temporairement fermé)

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du service Urbanisme) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement** sur rendez-vous :

- par téléphone au ☎ 071/117.006

- par mail à l'adresse :

✉ urbanisme@sombreffe.be

Service Secrétariat général

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : UN GESTE CITOYEN POUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE

L'Administration Communale de Sombreffe a le plaisir de vous inviter à la cérémonie du Souvenir en présence des autorités communales et des associations patriotiques.

Elle se déroulera le **mardi 11 novembre 2025 à 11h** au **Monument aux Morts de Tongrinne** (à côté de l'église).

En cette période troublée, marquée par de nombreuses incertitudes, il est plus que jamais essentiel de nous rassembler pour honorer la mémoire des victimes des conflits passés. La mémoire collective est un pilier de notre engagement pour la paix, la liberté et les droits humains.

Votre présence est précieuse. Venez nombreux rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour nos valeurs.

Rejoignez le groupe des représentants des associations patriotiques

Vous souhaitez vous impliquer davantage ?

Nous lançons un appel aux Sombreffois(es) intéressé(e)s par la transmission de la mémoire et le devoir de souvenir. Rejoignez notre groupe de représentants des associations patriotiques et participez activement à la préparation des cérémonies et hommages.



© Fesusrobertphotos (Canva)

Pour plus d'informations ou pour manifester votre intérêt, contactez Ingrid Charue

✉ secretariat.general@sombreffe.be – ☎ 071/117.001

Service Affaires générales

PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales



Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h par semaine au tarif de 12€ brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.

Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel - ☎ 071/117.001 - ✉ veronique.ladriere@sombreffe.be - ✉ sophie.libeau@sombreffe.be

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)



La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les

salles en vue d'une location ;

- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30€. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.692,51€ par an (montant au 01.01.2025).



Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel
☎ 071/117.001

✉ veronique.ladriere@sombreffe.be

✉ sophie.libeau@sombreffe.be

BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU COLLÈGUE !

Au mois d'août dernier, l'Administration communale a eu le plaisir d'accueillir un nouveau collaborateur !

Pierre Lamboray a débuté ses fonctions le 4 août en tant que **conseiller en environnement et agent du développement rural** au service Cadre de vie.

Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction !



Service Cadre de vie

PATRIMOINE

Il était une fois à Boignée...



Les Archives de Boignée

Dans le virage de la bien-nommée rue de la Ferme, derrière un vieux mur de pierre, voici une petite mare particulière. Côté rue, une barrière en métal en ferme l'accès. En face, de l'autre côté de l'eau, une autre grille ferme à nouveau le passage vers l'eau...

Derrière les barrières, l'accès à l'onde se fait en pente douce. C'est comme une invitation à se rendre dans les flots !

Ouverte, la barrière côté rue permet, en effet, aux chevaux d'entrer dans l'eau jusqu'au poitrail pour se rafraîchir et boire. C'est donc un abreuvoir à chevaux ! Et pas que d'ailleurs...

Le fond de l'abreuvoir est empierré afin de garantir la qualité du breuvage et la stabilité du chemin sous eau. Dans les années 30, du siècle dernier, 40 chevaux

travaillaient à la ferme d'en face : la ferme du chapitre, propriétaire du site. Une fois rafraîchis et abreuvés, les chevaux pouvaient gagner la prairie dans le prolongement de l'eau pour paître l'herbe fraîche et récupérer après l'effort. Parfois, toujours attelés, les chevaux pouvaient, après le passage à l'abreuvoir, repartir au travail : "à campagne", comme ils disaient. Conduire les chevaux à l'eau était un soin essentiel pour le bien-être des animaux de trait.



© Archives de Boignée
La ferme du Chapitre et le wez (Boignée)

Petite particularité ?

La particularité de ce réservoir qui en fait son côté exceptionnel réside dans **l'absence de cours d'eau** et donc de véritable passage à gué classique. Jadis, en dehors des auges composées d'un bac de pierre, la plupart des abreuvoirs étaient aménagés dans le passage à gué d'un ruisseau. Ici, c'est une **construction humaine alimentée par les eaux du versant du plateau au bas duquel il est installé**. Les eaux de pluie qui arrosent le plateau s'infiltrent dans le sol et ressortent, sourdent, à plusieurs endroits dans le bas du versant, y compris à travers la muraille en pierre de l'abreuvoir de la ferme. Les toitures de celle-ci ne manquent pas d'apporter leur contribution à l'eau en cas de pluie. Même en période de longue sécheresse, le réservoir baisse à peine son niveau d'eau : il n'est jamais à sec !

Ce type particulier d'abreuvoir à chevaux, encore en eau, semble avoir complètement disparu de nos régions. Celui de la ferme du chapitre de Boignée est donc un **survivant exceptionnel** !

Quelle en est l'origine technique ?

Cet abreuvoir est une construction qui s'inspire d'une **technique celte**. Plusieurs siècles avant l'arrivée des romains dans nos régions, les Celtes construisaient des réservoirs d'eau. Les sources étaient reliées à des bassins en pierre dont le fond était empierré. C'est donc déjà une très vieille histoire !

L'abreuvoir de Boignée

Il appartient assurément au patrimoine à la fois architectural et agricole du village. Son alimentation en eau, **par une source** et non par un cours d'eau, est une exception. Elle en fait un "objet" devenu très rare qui mérite bien qu'on ne passe pas sans le voir...

Dans son étude sanitaire, commanditée par les Archives de Boignée, Valentin Klingeleers – architecte spécialiste du patrimoine – arrivait à la conclusion suivante : "Le site du « wez de Boignée » est tout à fait unique, et est le dernier témoin d'une pratique vernaculaire aujourd'hui révolue, voire disparue. Son état sanitaire est assez bon et il ne nécessiterait pas de gros investissements pour garantir sa pérennité ainsi que sa transmission aux générations futures. D'un point de vue touristique, sa mise en valeur, dans le cadre du petit patrimoine hydraulique wallon, pourrait tout à fait s'envisager."

Conclusion largement confirmée par Madame Brassine responsable du département "Petit Patrimoine" à la province de Namur et corroborée par le service patrimoine de la Commune de Sombreffe.

Les Archives de Boignée travaillent à une **tentative de sauvegarde du dernier wez du village...** Un panneau descriptif du site est en cours de finition pour être placé le long de la rue (voyez ci-dessous).



© Archives de Boignée
La barrière qui ouvre l'accès au wez depuis la rue de la Ferme (Boignée)

Pourquoi appeler un abreuvoir un wez ?

- En français, pour le définir, on parle d'un passage d'eau à la façon d'un gué.
- En wallon contemporain, le mot gué s'écrit aussi "wé" et signifie "une eau courante où on peut passer avec un attelage".
- En wallon ancien, wez signifie une mare ou un abreuvoir issu d'une source.
- Dans la langue romane, un wez, est un abreuvoir pour le bétail. C'est un bassin où plusieurs sources se rejoignent. C'est aussi un gué, un passage de rivière.
- Chez les Francs au Ve siècle, au temps de Clovis, "wez" désigne un marais ou

une mare.

- En picard, "wez" provient de la façon de nommer un cours d'eau, une mare, un petit étang chez les Celtes.

Wez, un mot ordinaire ?

Wez est un mot courant dans nos régions. Plusieurs localités, toutes situées sur d'anciens passages à gué, en portent le nom plus ou moins conservé. Exemples :

- Wez-Velvain, à 5 km de Tournai et Wez-Guignies juste à côté ;
- Bardonwez, à proximité du moulin sur l'Ourthe à Rendeux ;
- Morlanwelz, anciennement "gués des marécages" sur la Haine ;
- Péruwelz, gué sur la Verne de Basècles ;
- Wez sur Vesle à proximité de Reims, etc.

Plusieurs rues ont aussi gardé le souvenir de ces wez anciens. Exemples :

- Rue Deux-Wez à Saint-Amand, commune de Fleurus ;
- Rue du Wez-Bajole à Châtelet ;
- Rue du Wez à Vaux sur Sûre ;
- Rues Basse-Wez et Haute-Wez à Liège, etc.

Les wez de Boignée

Entre le cimetière de Boignée et la Rue Maccara, **cinq autres wez sont alignés sur le bas du versant qui descend en pente douce de l'autoroute vers le village**. Seul celui du coin de la Rue de la Ferme est encore visible aujourd'hui et toujours en eau.

Et le changement climatique dans tout ça ?

Le wez du cimetière, aux confins de la Rue Dallose, a été récemment réaménagé en **bassin d'orage** pour parer aux inondations. Sa reconversion était logique puisque, même si les abreuvoirs ont perdu leur raison d'être, les eaux du plateau ont gardé leur habitude et leur folie en cas d'orages exubérants... Vous avez dit changement ? Climatique alors !

Article rédigé par Jean Warzée pour les Archives de Boignée dans le cadre de la convention de partenariat conclue avec la Commune de Sombreffe. Nous le remercions vivement !



Deux nouveaux "panneaux patrimoine" à Boignée

En collaboration avec les Archives de Boignée, le service Patrimoine de l'administration communale a réalisé deux nouveaux "panneaux patrimoine" pour le village de Boignée : l'un consacré à l'église, l'autre au wez. Ils viendront prochainement compléter les **12 « panneaux patrimoine » déjà présents** sur le territoire communal et enrichir la découverte de notre histoire locale.



Collecte des déchets d'élagage

Du 17 au 21 novembre 2025, une collecte des déchets d'élagage aura lieu sur l'ensemble du territoire communal.

Important ! Il est obligatoire de s'inscrire avant le 14 novembre auprès du service Environnement !

Quels déchets sont concernés ?

Il s'agit des déchets verts issus de l'entretien habituel des jardins, principalement les branchages trop volumineux pour être mis en sacs. Les souches et tontes de pelouse ne sont pas admises.

Quelques règles à respecter

Pour que vos déchets d'élagage puissent être collectés, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- Les déchets doivent mesurer maximum 1,5 mètre et rester manipulables (poids/nature) pour leur chargement dans un véhicule de collecte.
- Ils doivent être solidement ficelés avec de la corde (pas de fil de fer).
- Il est recommandé de faire des fagots différents en fonction de la grosseur des déchets.
- Les déchets doivent être déposés devant l'habitation de manière visible.
- Chaque foyer est autorisé à déposer un maximum de 3 m³ de déchets d'élagage.

Les feuilles et autres petits déchets peuvent être placés dans des boîtes en carton ouvertes.

Attention ! Les déchets qui ne respectent pas ces consignes ne seront pas collectés.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets d'élagage au parc à conteneurs, du mardi au samedi, de 9h à 17h. Ce service est gratuit.

Contact : Service Environnement – ☎ 071/117.008 – ✉ environnement@sombrefe.be

CIMETIÈRE

Quoi de neuf dans nos cimetières ?

Comme chaque année à l'approche de la Toussaint, nous vous communiquons quelques informations concernant les 4 cimetières de l'entité.



Concessions arrivant à échéance

Chaque automne, des affichages officiels apparaissent dans les cimetières de l'entité. Ils reprennent les concessions qui arrivent à échéance. **Objectif :** préserver la dignité des sépultures, assurer un suivi attentif des concessions et éviter, à long terme, d'étendre les espaces funéraires.

- **Cimetière de Boignée :** 3 concessions valides jusqu'en 2026 avec possibilité de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- **Cimetière de Ligny :** 7 concessions valides jusqu'en 2026 avec possibilité de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- **Cimetière de Sombrefe :** 1 concession valide jusqu'en 2025 avec possibilité de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2025 et 5 concessions valides jusqu'en 2026 avec possibilité de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- **Cimetière de Tongrinne :** 2 concessions valides jusqu'en 2025 avec possibilité de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2025 et 1 concession valide jusqu'en 2026 avec possibilité de renouvellement jusqu'au 31 décembre 2026.

Plantations

Au cours de l'été, de nouvelles plantations ont été réalisées afin d'apporter à nos cimetières un cadre à la fois plus agréable et plus respectueux de l'environnement. Sur la **pelouse d'honneur du cimetière de Sombrefe** ainsi qu'au **cimetière de Tongrinne**, des lys et diverses espèces de fleurs sauvages ont été plantés. Ces fleurs ne se limitent pas à **embellir les lieux de recueillement** : elles jouent aussi un **rôle pour la biodiversité locale**. Les fleurs sauvages, en particulier, attirent et nourrissent de nombreux insectes pollinisateurs comme les abeilles, les bourdons ou les papillons, et contribuent ainsi à renforcer l'équilibre naturel de notre commune. En privilégiant ce type de végétation, nous favorisons un entretien plus durable des espaces et participons activement à la préservation d'écosystèmes fragiles.



Fête de la Toussaint

Nous vous rappelons qu'en raison de la fête de la Toussaint, l'accès aux cimetières pour les travaux de nettoyage et d'entretien des tombes et des monuments ainsi que pour les travaux de construction sera interdit **à partir du 30 octobre 2025**.

Les cimetières restent bien entendu accessibles pour le recueillement et le dépôt de fleurs.

Contact : Frédéric Vansimaey – ☎ 071/117.008 – ✉ frederic.vansimaey@sombrefe.be

CULTURE

Samaravia asbl

Cet automne, venez voir en famille le spectacle "Matuvu" au centre culturel de Ligny. Depuis septembre, nos ateliers créatifs ont repris, et il reste encore quelques places. Rejoignez le groupe adultes de gravure ou encore, les groupes enfants de peinture et de court-métrage.

Un spectacle pour la journée des droits de l'enfant

Saviez-vous que le 20 novembre, c'est la journée des droits de l'enfant ? À cette occasion, avec Le 38, nous vous proposons le **samedi 15 novembre à 16h30** un spectacle familial, **dès 8 ans**, au Centre culturel de Ligny. Le spectacle sera suivi d'un atelier créatif gratuit autour des droits de l'enfant.

« Matuvu » par le Théâtre du Sursaut

Un défilé de beauté a lieu ce soir. Trois candidat-es y sont convié-es. Hermès est en territoire connu. Sa beauté est visiblement incontestée. Judith et Carmin sont novices et agité-es vers le désir d'être belle et beau. Hermès prend

le pouvoir. Des injonctions à la beauté sont clamées...

Être beau, est-ce important ? Cela détermine-t-il notre vie ? Comment exister dans ce monde composé de multiples injonctions dont celle d'être libre ? Trois personnages clownesques s'emparent du sujet.

Réservation sur www.le38.be
3€ pour les adultes
Gratuit pour les enfants.



Encore quelques places dans nos ateliers

Il est encore temps de vous inscrire à l'un de nos ateliers créatifs :

- **Peinture et dessin (4-7 ans)**, les samedis de 10h à 11h30,
- **Peinture et dessin (12-17 ans)**, les mercredis de 17h à 18h30,
- **Court-métrage (8 ans et +)**, les samedis de 10h à 12h,
- **Gravure et impression (16 ans et +)**, les samedis de 14h15 à 16h45.

Informations et inscription sur www.samaravia.be
info@samaravia.be – 0492/53.37.88

A noter dans votre agenda : le concert « Chantons Noël »

Le concert annuel « Chantons Noël », au profit de « Com' au resto », aura lieu à l'église de Sombreffe le **dimanche 7 décembre à 16h**, en présence du Chœur de la Fraternité de la CMDA et du Madrigal du Brabant.



Contact et inscription : Fei-Lin BENOIT – ☎ 0492/53.37.88 – ✉ info@samaravia.be – 🌐 www.samaravia.be

ENFANCE

OXYjeunes : stages d'automne

L'asbl OXYjeunes organise une plaine de vacances durant les vacances d'automne, en partenariat avec la Commune de Sombreffe.

Sur le thème « **Mission automne** », les enfants de **3 à 12 ans** embarqueront pour une aventure haute en couleurs !

Au programme : activités sportives, jeux coopératifs, défis d'équipe, ateliers créatifs et découverte de la nature aux mille teintes de la saison.

Chaque journée sera une nouvelle mission à accomplir, dans une ambiance conviviale, dynamique et pleine d'énergie. Une occasion unique de bouger, de s'amuser, de développer sa créativité et de partager des moments inoubliables avec d'autres enfants !

Informations pratiques

- Quand ? **Du 20 au 31 octobre 2025.**
- Horaire : **De 9h à 16h** (garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30).
- Où ? **A l'école communale de Tongrinne, rue du Maréchal Juin, 3.**
- Prix ? **80€/semaine** (75€/semaine à partir du 2ème enfant).

Merci de prévoir le repas de midi et la collation de 10h. La collation de l'après-midi est offerte.

Inscription obligatoire directement auprès de l'asbl Oxyjeunes.

Contact : OXYjeunes - ☎ 071/38 84 00 - ✉ <https://oxyjeunes.be/inscription-cdv-sombreffe>

OXY JEUNES
Organisation de jeunesse reconnue et agréée par :
FÉDÉRATION WALLONNE DES ÉCOLES ONE

Mission automne
Centre de Vacances
Du 20 au 31 octobre 2025

Chaque journée sera une nouvelle mission à relever
De 3 à 12 ans
De 8h à 17h30
Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h30
De 75€ à 80€ par semaine

Infos et inscriptions
QR code

Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be/events/cdv-sombreffe

Rue Maréchal Juin, 3
5140 Tongrinne
En collaboration avec
OXYjeunes
Association sans but lucratif
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

Drapeau EPN, semaine numérique et ateliers pour enfants : découvrez les actualités de notre Espace Public Numérique !

Le drapeau EPN, visible de la chaussée de Ligny



Le service Cohésion sociale a obtenu l'approbation du Collège quant à la mise en place d'un drapeau facilitant la visibilité de l'Espace Public Numérique, jusque-là trop discret dans son nouvel emplacement (Les Merlettes, rue Chasse-Lion à Sombreffe). Vous pourrez remarquer ce drapeau pendant les heures d'ouverture de l'EPN communal et celui de l'Easy-e-space, depuis la chaussée de Ligny, tout proche du panneau « Sombreffe ». Toutefois, la rue Chasse-Lion reste le lieu de parking pour tous les bénéficiaires de l'EPN. Un panneau fléché indique le chemin à suivre à pied depuis le parking.

Le mini-plan d'accès a été diffusé dans les précédents bulletins communaux si vous désirez le revoir.



Événement « semaine numérique »



Le 15 octobre, de 14h à 16h, l'EPN sera ouvert à tout le monde sans rendez-vous pour découvrir **l'impression 3D**. Cet événement se déroule dans le cadre de la **semaine numérique** qui permet chaque année au public de prendre connaissance des différents espaces d'aide numérique sur une dizaine de jours. L'espace communal et l'Easy-e-space du CPAS seront prêts à vous accueillir **le 15 octobre** dans son lieu habituel, situé aux Merlettes. Pour un accès simplifié, n'hésitez pas à contacter l'animateur au **071/820.899**.

Plus d'infos sur www.epn-ligny.wixsite.com (rubrique événement) ou en scannant le QR Code.

ÉVÈNEMENT



**L'IMPRESSION 3D
AU SERVICE DES CITOYENS**

Les « ateliers enfants » passés et à venir



Trois ateliers ont eu lieu lors des grandes vacances scolaires. Peu d'enfants au rendez-vous, mais au final, un déroulement plus que concluant. L'atelier « jeu vidéo » a pu ouvrir l'esprit de 3 enfants sur les possibilités créatives du programme « Scratch ». Louis a aussi découvert l'outil de la tablette graphique avec le programme de dessin « Krita » pour réaliser un décor parsemé de personnages colorés.



Pendant les congés d'automne, deux ateliers (toujours gratuits) sont au programme, de 13h30 à 16h30 :

- Les 21 et 22 octobre : « **Impression 3D** »
- Les 28 et 29 octobre : « **Stop-Motion** » (animation d'objets image par image, histoire et sonorisation).

Réservez déjà une place pour votre enfant via l'email de l'animateur > xavier.vonneche@sombreffe.be.



Contact : Xavier Vonneche - ☎ 071/820.899 - ✉ xavier.vonneche@sombreffe.be

Été Solidaire 2025 : la jeunesse au service de Sombreffe !

Du 7 au 18 juillet derniers, quatre jeunes Sombreffois ont décidé de mettre leur énergie et leur bonne humeur au service de notre Commune à travers le programme régional « Été Solidaire 2025 ».

Maëlle et Benjamin ont retroussé leurs manches pour renforcer l'équipe des plaines de jeux communales.

- Benjamin a prêté main forte sur le site de l'école des Deux Châtaigniers, en apportant un soutien logistique et administratif précieux pour le bon déroulement des activités.
- Maëlle, quant à elle, s'est investie du côté de l'école communale de Tongrinne, où son aide a été tout aussi appréciée.

Clémence et Audric ont, de leur côté, laissé parler leur créativité en fabriquant un magnifique hôtel à insectes, qui trouvera prochainement sa place au cœur de notre entité. Une belle contribution à la biodiversité locale !

Au-delà des tâches accomplies, ce programme a permis à ces jeunes de vivre une **expérience enrichissante** : apprendre à travailler en équipe, découvrir de nouveaux domaines et surtout, participer activement à la vie de leur commune.

Vous avez entre 15 et 21 ans et vous aimeriez, vous aussi, vivre une expérience citoyenne, utile et conviviale l'été prochain ? N'hésitez pas à prendre contact avec le Service Cohésion sociale pour de plus amples informations.



Contact : Service Cohésion sociale – ☎ 071/117.005 – ✉ cohesionsociale@sombreffe.be

Service Finances



Activez votre eBox et recevez en ligne vos avertissements-extraits de rôle pour les taxes communales !

Facilitez-vous la vie ! → www.myebox.be

Plus d'infos : www.sombreffe.be 🔍

my **eBox**

Service Population – Etat civil

PERMANENCES

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 18 octobre
- 8 novembre
- 22 novembre
- 6 décembre
- 20 décembre

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (re-connaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



MARIAGES

Sept couples se sont mariés civilement à Sombreffe depuis la dernière parution du bulletin communal. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Alexandre Despontin et Madame Deborah Gruslin
12 juillet 2025



Monsieur Alain Gobiet et Madame Bénédicte Lefèvre
12 juillet 2025



Monsieur Mathieu Aerts et Madame Charlotte Hanquiniaux - 26 juillet 2025



Monsieur Pierre Dewez et Madame Manon Koziol – 16 août 2025



Monsieur Nicolas Voet et Madame Cassandra François – 23 août 2025



Monsieur Andy Apeang et Madame Ophélie Cordier
26 juillet 2025



Monsieur Vincent Cayeux et Madame Helena Oremans – 6 septembre 2025



ALLOCATION DE CHAUFFAGE : UN COUP DE POUCE POUR VOS FACTURES D'ÉNERGIE



Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage

Quels combustibles sont concernés ?

- Le gasoil de chauffage (pompe ou vrac),
- Le pétrole lampant type c – poêle à pétrole (pompe),
- Le gaz propane en vrac (livré pour une citerne).

A combien s'élève l'intervention ?

L'intervention est valable pour l'année civile au cours de laquelle la livraison a été effectuée (du 1 janvier au 31 décembre).

- **Livraisons en grande quantité** : jusqu'à 1500 litres par période de chauffe et par famille, soit un maximum de 210€ par an.

Il est possible d'effectuer une/des livraison(s) inférieure(s) et de solliciter l'intervention adaptée du fonds au travers de plusieurs demandes (ex : 500 litres en janvier et 500 litres en juillet).

- **Mazout ou pétrole lampant acheté à la pompe** : intervention forfaitaire de 210€.

Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

Qui peut en bénéficier ?

1. Les **bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie-invalidité (BIM)**.
2. Les **ménages à faibles revenus**, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 24.814,75€, majoré de 4.591,85€ par personne à charge*. Le revenu cadastral non indexé (X3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
3. Les personnes bénéficiant d'un **règlement collectif de dettes** ou d'une **médiation de dettes**.

*Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 3.980€ par an (hors allocations familiales et pensions alimentaires pour enfants).

Comment introduire votre demande ?

Vous devez introduire votre demande dans les 60 jours suivant la livraison, directement auprès du CPAS de votre commune :

- Soit en vous rendant aux permanences organisées chaque jeudi, de 9h30 à 11h30, au CPAS de Sombreffe (rue Haute, 7 à Ligny),
- Soit en transmettant directement les documents signés par voie postale ou électronique.

Conseil : téléphonez au CPAS pour vérifier que votre demande est complète !

Quels documents fournir ?

Le CPAS vérifiera si les conditions d'octroi sont respectées. Les documents suivants vous seront demandés :

1. Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.
2. Une copie de votre carte d'identité et de votre carte de banque.
3. Selon votre catégorie
 - **Catégories 1 et 2** : preuve des revenus du ménage (dernier avertissement-extrait de rôle, dernière fiche de paie, attestation la plus récente d'allocation sociale, ...).
 - **Catégorie 3** : décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

En complément, le CPAS consultera, par voie informatique, vos données d'assurabilité et de revenus, ainsi que celles des membres qui composent votre ménage directement auprès du SPF Finances.



Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous adresser à l'assistante sociale en charge des fonds énergies :

Florie-Anne Marc – ☎ 071/49.01.10 – ✉ florie-anne.marc@cpas.sombreffe.be

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente : Caroline Allard – ✉ caroline.allard@sombreffe.be
- Directeur général f.f. : Natalino Zara – ✉ natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : Rue Haute, 7 à 5140 Ligny - ☎ 071/49.01.10 – 📠 071/49.01.19 - ✉ info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : Frédéric Dupont

Service social

Horaires des permanences :

- **Lundi** : de 9h à 11h30
- **Mardi** : de 9h à 11h30
- **Mercredi** : de 13h à 15h
- **Jeudi** : de 9h à 11h30
- **Vendredi** : pas de permanence - Sur rendez-vous uniquement

Allocation de chauffage

- Jeudi, de 9h00 à 11h30
- Contact : ✉ assistant.social@cpas.sombreffe.be

Compteur à budget

- Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

Distribution de repas à domicile

- Contact : ☎ 071/49.01.10 ✉ repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

- Si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez vous déplacer seul(e), faites appel au Mobisocial pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...
- Lundi de 8h à 16h et du mardi au jeudi de 8h à 12h
- Contact : Danielle Hainaut ☎ 071/49.01.10 - ☎ 0494/43.45.56 ✉ mobisocial@cpas.sombreffe.be

Easy-e-Space

- EPN du CPAS Gratuit et ouvert à tous
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – Mercredi de 13h30 à 16h00 (réservé aux enfants)
- Contact : Pascale Furlini ☎ 0455/13.93.84

Insertions sociale (SIS) et socioprofessionnelle (job coaching)

- Uniquement sur rendez-vous pour les bénéficiaires du droit à l'intégration sociale
- Contact : Caroline Naro ✉ sis@cpas.sombreffe.be

Médiation de dettes

- Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
- Contact : ☎ 081/44.61.8 ✉ administration@greasure.be

Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »

- Rue Chasse-Lion à Sombreffe
- Contact (CPAS) : ☎ 071/49.01.10



Nos enfants

ECOLE « LES 2 CHÂTAIGNIERS » DE SOMBREFFE



Un beau parrainage entre les classes de M2 et P4

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves de 2ème maternelle de Madame Milicamps et ceux de 4ème primaire de Madame Polomé ont entamé leur **traditionnel parrainage**.

Chaque élève de P4 s'est vu attribuer un ou plusieurs petit(s) protégé(s) de M2, créant ainsi des **liens privilégiés entre les plus grands et les plus petits** de notre école. Cette initiative permet aux enfants de maternelle de se familiariser en douceur avec l'environnement scolaire tout en bénéficiant de l'attention bienveillante de leurs aînés. Au fil des semaines, les binômes participent à diverses activités : lecture d'histoires par les grands aux petits, aide lors des activités manuelles, partage de goûters et moments de convivialité... Les élèves de P4 développent leur **sens des responsabilités** et leur empathie. Ils sont fiers de pouvoir transmettre leurs connaissances et de voir leurs petits filleuls progresser. Les petits sont ravis d'avoir un grand copain ou une grande copine, cela **renforce leur confiance en eux**.



Cette belle initiative de parrainage s'inscrit dans la durée. Les liens créés entre les classes se poursuivront tout au long de l'année scolaire, permettant aux enfants de tisser de **véritables amitiés durables**. Les retours sont positifs de la part des élèves, des parents et de l'équipe pédagogique. Un bel exemple de solidarité et d'entraide, les élèves peuvent être fiers.

C'est la rentrée à l'école Saint-Laurent ! Celle-ci commence en beauté avec l'organisation d'un **petit déjeuner offert par l'association de parents.**



Comme chaque année, notre école collabore avec le **Conservatoire Lucien Robert de Tamines**. Des professeurs de théâtre et diction, de musique mais aussi de danse assurent des activités dans leur domaine après la fin des cours au sein de nos locaux.



Dès la rentrée, **Saute-ruisseau ASBL** vous propose une **garderie nature** sur le site de l'école.

Les infos pratiques suivent ci-dessous en commentaire...
Au plaisir d'accompagner vos enfants dans leurs découvertes !

 contact.saute.ruisseau@gmail.com
(0477) 96 57 47

de livre hebdomadaire. En effet, chaque semaine nos petites têtes blondes se rendent dans notre local bibliothèque pour y choisir un livre et l'emporter à la maison. De quoi se remplir la tête de belles histoires.

Nouvelle collaboration également cette année avec **l'ASBL Kids me Five** qui organisera des activités d'éveil artistique pour les plus jeunes et jeux de société pour les plus grands dans notre école le jeudi.

N'hésitez à les contacter via leur mail : info@kidsmefive.be pour plus d'informations.

Nous avons aussi une **animatrice « Nature »** qui propose une garderie le jeudi après 15h30. Au programme : balades guidées, animations nature... de quoi prendre un bon bol d'air tout en apprenant !

Suite à l'inauguration de notre **nouvelle bibliothèque**, nos **classes maternelles** débutent l'emprunt



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris). Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 1^{er} décembre 2025 ?
Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 24 octobre 2025** par mail à info@sombrefe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics. Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Une voix communale pour Gaza : un devoir moral

Lors du Conseil communal de juin, Osons Ensemble a déposé une **motion de solidarité avec la population civile palestinienne**. Elle appelait notre commune à interpellier les gouvernements pour des mesures concrètes en faveur de la justice, la paix et le respect du droit international (sanctions diplomatiques et économiques contre les responsables israéliens des violations du droit international, interdiction de l'importation de produits des colonies et l'exportation d'équipement militaire vers Israël, reconnaissance de l'État de Palestine...).

La majorité IC-MR, tout en se disant sensible à la situation, a rejeté cette motion, estimant que les enjeux internationaux relèvent du fédéral. Nous regrettons cette posture : il ne s'agissait pas d'un positionnement géopolitique mais d'un geste humain.

Les communes ont en effet un rôle moral. En 2023, notre Conseil a d'ailleurs voté une motion de soutien à O. Vandecasteele, interpellant nos autorités. Pourquoi refuser un geste similaire aujourd'hui, face à une tragédie de cette ampleur ?

Appeler les Sombreffois à soutenir les ONG aidant les Gazaouis, comme le propose le Collège, est bien sûr important. Mais quand l'aide humanitaire est entravée, il est urgent d'aller plus loin.

Non, les communes ne sont pas impuissantes ! Elles peuvent relayer l'indignation et incarner des valeurs. Nous continuerons à porter cette voix, au nom de celles et ceux qui ne peuvent plus se faire entendre.

Pour Osons Ensemble : Françoise Halleux, Valérie Delporte, Éric van Poelvoorde

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 1^{er} décembre 2025** ?

Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 24 octobre 2025** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Tourisme



Quoi de neuf au Ligny 1815 Museum ?

210 ans de la bataille de Ligny en 1815

Les 21 et 22 juin, Ligny 1815 proposait une immersion historique exceptionnelle à l'occasion du 210^{ème} anniversaire de la bataille. Deux reconstitutions spectaculaires commentées, des bivouacs et villages civils du 19^{ème} siècle ainsi que de nombreuses activités familiales.

Malgré la canicule, plusieurs milliers de visiteurs ont bravé la chaleur.



Un public international au Ligny 1815 Museum !

Depuis le début de la saison touristique, le site Ligny 1815 a eu le plaisir d'accueillir des visiteurs venus des quatre coins du monde : **Belgique, France, Espagne, Italie, Pays-Bas, Canada, Royaume-Uni, Brésil, Chine, États-Unis, Finlande, Allemagne, Pologne...**

Le site du Ligny 1815 Museum a, à nouveau, été certifié « Attraction touristique muséale » par « Tourisme Wallonie »

L'appellation d'origine protégée « attraction touristique » est définie avec précision dans le code wallon du tourisme. C'est un lieu de destination proposant un ensemble d'activités et de services intégrés, clairement identifiables au sein d'une infrastructure pérenne. L'attraction est exploitée de manière régulière comme pôle d'intérêt culturel et aménagée pour accueillir les touristes.

Une grille comprenant 50 critères de qualité a été analysée et évaluée en détails par les services du tourisme wallon.



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le

nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;

- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association** ;

ciation ;

- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans les moindres détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.
- promouvoir d'activités liées aux domaines du culte et de la laïcité.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal.

CLOS DU POSTILLON

Et si vous participiez au vignoble partagé de Vieille Maison ?

« Le Clos du postillon », un jeune vignoble planté par des voisins et amis, **visite une petite production locale de vins rouges et blancs naturels, sans produits chimiques**. Les 150 pieds de vignes plantés dès 2022 sont issus de cépages plus résistants au climat belge et choisis pour leur facilité de culture et leur qualité gustative. L'an passé, malgré un climat catastrophique, nous avons produit quelques dizaines de bouteilles surprenantes, partagées entre coopérateurs. Nous pouvons encore progresser et le dernier vin blanc 2024 est déjà bien séduisant !

Le Clos n'est pas visible de la route, venez plutôt le découvrir lors d'une **journée porte ouverte** ou, mieux encore, **en nous rejoignant**. Nous effectuons ensemble les divers travaux de la vigne, en fonction des disponibilités de chacun.e : du simple entretien du vignoble, de la taille des vignes sans oublier les vendanges, le foulage, les différentes étapes de vinification et enfin, la mise en bouteille, tout un programme ! Nous terminons régulièrement nos activités autour de repas partagés.

Vivre ce projet, c'est apprendre la viticulture et la vinification dans le respect de la nature, partager des moments conviviaux, déguster, échanger et décider ensemble de l'évolution du projet. Connaisseurs ou pas, jeunes et moins jeunes, vous êtes les très bienvenu.es dans notre aventure.



Contact : ☎ 0498/11.79.48

✉ Closdupostillon@gmail.com



Le Clos du Postillon

5^{ÈME} EXPOSITION DE « NOS CRÈCHES FAMILIALES DE NOËL »

Nous invitons enfants, parents et grands-parents à participer à la réalisation d'une crèche de Noël.

Nous réceptionnerons vos œuvres le **samedi 22 novembre 2025**, de **10h à 12h** et de **14h à 17h** à l'**église de Sombreffe** (place de Mont).

À la fin de l'exposition, une petite douceur sera offerte aux enfants. N'oubliez pas de la demander !

Horaires des visites

Nous vous accueillerons de **14h à 17h** les samedis **22 et 29 novembre**, **6 et 13 décembre**, les dimanches **23 et 30 novembre**, ainsi que le **14 décembre** et les mercredis **26 novembre**, **3 et 10 décembre**.

Attention : le dimanche 7 décembre, aucune visite ne sera possible, l'église étant réservée au **Concert de Noël** donné par le Madrigal du Brabant et organisé par Monsieur Noël Minet (ouverture de l'église à 15h30 - Concert à 16h - Entrée : 10€). Ne ratez pas ce moment musical : deux heures de bonheur dans une ambiance formidable !

Restitution des crèches

Vous pourrez venir rechercher vos crèches le **dimanche 14 décembre**, de **14h à 17h**. Cette date a été choisie pour que vous puissiez replacer votre crèche sous votre sapin à temps pour Noël.

Luc Jamoulle

Paroisse Notre-Dame de l'Assomption, Sombreffe



LES CONTEUSES DE LA GOFFE

Il était une fois, il y a bien longtemps, quand les souhaits se réalisaient, quand les elfes parcouraient nos forêts, quand les animaux parlaient notre langage, ...

Ce temps perdu, retrouvez-le le **8 décembre au 4, rue Pont au Rieu à Sombreffe**. Les Conteuses de la Goffe vous feront revivre ce temps merveilleux dès **20h**.

Mettez-vous déjà dans l'ambiance à partir de 19h30 en partageant avec elles, le verre de l'amitié.

P.A.F : 7€

Renseignements et réservations : ☎ 0478/786.322



LOCAL RÉCUP' SOLIDAIRE

Le Local Récup Solidaire



Comme chaque année, notre asbl « Le Local Récup' Solidaire » organise une **grande donnerie vivante** !

Elle se tiendra dans **notre local** (allée Château-Chinon, à côté de l'administration de Sombreffe), le samedi **13 décembre 2025** de 9h30 à 14h.

Chaque enfant recevra un **cadeau de Noël**.

De nombreux articles vous y attendront : vêtements, linge de lit, jouets, matériel de puériculture, décoration, vaisselle, décoration de Noël, ... Tout est **gratuit**. Il vous suffit d'être en ordre de cotisation au local (6€/année/ménage (possibilité d'affiliation sur place le jour même)).

Les informations suivront régulièrement sur notre groupe Facebook : "Le Local Récup' Solidaire". N'hésitez pas à y jeter un œil.

On vous y attend avec plaisir !



LES SENS DU TEMPS

« Les Sens du Temps » vous rappellent le **calendrier des activités de l'année 2025** :

Dîners :

- 18 octobre : dîner de chasse
- 13 décembre : dîner de Noël

Excursion :

- 15 novembre : le Fort de Fermont

Bienvenue à tous !



Le Comité (Jacqueline, Monique, Jean, Bernadette, Pascal et Anne)

Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER - ✉ monique.l.g.zoller@gmail.com
☎ 0476/615.175
- Jacqueline ZOLLER - ✉ jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
☎ 0476/614.758

LIGUE DES FAMILLES DE SOMBREFFE



Bourse aux jouets de la Ligue des familles

Les fêtes de fin d'année sont proches !

Afin de vous permettre d'acheter « malin », à des prix « famille », la Ligue des familles de Sombreffe organise une **bourse aux jouets** et livres pour enfants / vélos / matériel de sport / jeux de société / jeux vidéo / jeux d'extérieur.



La vente aura lieu le **dimanche 12 octobre 2025, de 10h30 à 12h**, au **Centre Culturel de Ligny** (8, rue du Pirou) (ouverture dès 10h pour les membres).

Dépôt le samedi 11 octobre sur rendez-vous.

P.A.F : membre : dépôt gratuit / non-membre : 5€ et pour tous : 10% retenus sur la vente.

Contact : ✉ lignedesfamillessombreffe@gmail.com ou auprès de Sophie Dethy de 17h à 19h ☎ 0486/53.65.74



Curieux du monde qui vous entoure ?

De nos paysages, leur évolution, de la vie qui s'y cache et de ce qu'elle a à nous dire ?

Les sentiers vous appellent... Les bords de chemin vous inspirent... Les bosquets vous émerveillent...

Et mille questions accompagnent vos sorties !

Saute-Ruisseau ASBL vous propose chaque mois les sorties nature suivantes :

- Chaque 1^e lundi du mois de 9h à 10h30 : Sortie tout- petits (1,5 à 3 ans)
- Chaque 3^e lundi du mois de 10h à 12h30 : Nature et Paysages des 3 Provinces (balades naturalistes généralistes – rythme doux)
- Chaque 3^e jeudi du mois : Excursion Fort et Nature au Fort de Saint-Héribert (Wépion) – 10h30 : Comment la nature nous raconte l'histoire du site historique. 14h : Visite du Fort.

Gardez également l'œil sur notre agenda Facebook

(ou inscrivez-vous à notre Newsletter

✉ contact.saute.ruisseau@gmail.com – ☎ 0497/99.57.47
pour être informés des activités ponctuelles (excursions, ateliers, formations, animations thématiques ou de saison...).

Nous proposons des **activités adaptées aux enfants, aux familles ou à des groupes d'adultes.**



Sentiers Sombreffois

12 octobre SOMBREFFE BALADES

PROGRAMME



Balades balisées (libres) de 4 à 18 km
Départs de 8H à 16H



Balade contée immersive - 4 km

Animée par Piwi Leman

Départs : 10 H et 13 H 30

Inscription obligatoire sur sentiers5140.be/inscriptions



Adresse du jour :

Ecole des 2 châtaigniers - Chaussée de Nivelles 79- 81 - Sombreffe

Plus d'info : sentiers5140.be ou le QR code



François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42
Fax: 071 88 50 12
E-mail: info@dumotec.be
www.dumotec.be

DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIE MANN

**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS
071 88 90 49
pecorella@pecorella.be

Brasserie *Blocry Sonia*
livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477

Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26
5030 Gembloux
081 600020



Agenda des activités

OCTOBRE

11/10

Rentrée des ateliers d'éveil musical organisés par les Jeunesses musicales de Namur, en collaboration avec la Commune de Sombreffe, pour les enfants de 0 à 6 ans

12/10

Journée de balades organisée par les Sentiers Sombreffois, à l'école des 2 Châtaigniers (chaussée de Nivelles, 79 à Sombreffe)

12/10

Bourse aux jouets organisée par la Ligue des familles (Sombreffe) de 10h30 à 12h au Centre culturel de Ligny (rue du Pirou, 8)

15/10

Découverte du service d'impression 3D à l'Espace Public Numérique (aux Merlettes à Sombreffe) de 14h à 16h, dans le cadre de la Semaine numérique

18/10

Collecte de jouets de 9h à 17h au recyparc de Sombreffe

18/10

Dîner de chasse organisé par les « Sens du Temps »

18/10

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Du 20 au 31/10

Stage d'automne organisé par OXY-jeunes, en collaboration avec la Commune de Sombreffe, à l'école communale de Tongrinne

21 et 22/10

Stage « Impression 3D » organisé par l'Espace Public Numérique (aux Merlettes à Sombreffe), de 13h30 à 16h30

28 et 29/10

Stage « Stop-Motion » organisé par l'Espace Public Numérique (aux Merlettes à Sombreffe), de 13h30 à 16h30

NOVEMBRE

8/11

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

11/11

Cérémonie du 11 novembre à 11h au Monument aux morts de Tongrinne

15/11

Excursion au Fort de Fermont organisée par les « Sens du Temps »

15/11

Spectacle familial « Matuvu » par le Théâtre du Sursaut, proposé par Samaravia et Le 38, à 16h30 au Centre culturel de Ligny

Du 17 au 21/11

Collecte de déchets d'égavage à domicile

22/11

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Du 22/11 au 14/12

Exposition de « Nos crèches familiales » à l'église paroissiale de Sombreffe les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 17h

27/11

Don de sang à la salle Saint-Laurent (rue Tienne de Mont, 30 à Sombreffe), sans rendez-vous, de 15h à 18h30

DÉCEMBRE

6/12

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

7/12

Concert "Chantons Noël" à 16h, à l'église de Sombreffe

8/12

Contes d'hiver proposés par « Les conteuses de la Goffe », dès 19h30, à la rue Pont au Rieu, 4 à Sombreffe

13/12

Donnerie organisée par le Local Récup' Solidaire de 9h30 à 14h en son local (derrière l'administration communale)

13/12

Dîner de Noël organisé par les « Sens du Temps »

20/12

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 1^{er} décembre 2025** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 24 octobre 2025** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».

 **MAZOUT**

Livraison endéans
les 24h

Paiement possible
par provisions

 Route de Namur, 146
6224 Wanfercée-Baulet



 071/81.13.31

PELLET 

Produit de qualité
Pouvoir calorifique élevé
100% résineux
Livraison possible

 bernard.sacre@hotmail.com

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

VOTRE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE

Chauffage et sanitaire
Montage – Entretien – Dépannage
Installateur agréé
VIESSMANN

Art Quentin

Rue Pichelin 2d - 5140 Sombreffe
GSM 0472 69 56 24
artquentin.chauffage@gmail.com



Nathalie Crabeck
Pédicure médicale
Réflexologie plantaire

Rue Tienne de Mont, 21
5140 Sombreffe

0495/89.95.42

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**

SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE

Hayon **DAO** systems
Groupe

VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise

CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE

www.groupedao.com | info@groupedao.com

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

Tél. **071 800 292** - 081 225 230 - 010 455 800

Magasin : chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBLoux

Lundi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h - Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h - Le samedi de 9h à 14h.

Bureaux et show-room Sur RDV : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

PARKING

Dans le métier
depuis 1988.
À votre service
depuis plus de 37 ans.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

GEMBLoux

Chaussée de Namur, 142

Tel. : 081/611 600



l'igoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombrefe
(anciennement serrurerie Hayon)

 Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
Lundi : 13:30 - 18:00
Mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
SOMBREFFE

FUNÉRARlUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSEÉ DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



LES VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 18H-21H *

LES FRITES DE MÉMÉ SONT À LIGNY !

RUE SAINT NICOLAS, 15 - 5140 LIGNY

COMMANDE PAR TÉLÉPHONE AU
0475 61 77 42 / 0491 19 99 54
→ OU PAR MESSENGER



RETROUVEZ-VOUS SUR




CHAUTEC
Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

 0494/91 85 56
 info@chauteC.be
 Rue Humerée, 17 - 5140 Sombrefe
 TVA : BE 0762 793 647

 www.chauteC.be  CHAUTEC



SAMUEL SERVAIS IMMELEC

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS

Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405 CHEMIN DE BRYE, 7
samuel.servais@hotmail.com 5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83